

INFORMATIONS SUR LES DIFFÉRENTS COMITÉS CONSULTATIFS CONCERNANT LA VIE SCOLAIRE A SAINT-ÉVARZEC

Les différents partenaires de la vie scolaire à Saint-Évarzec (élus, directeurs d'écoles, employés municipaux concernés, APEL) informent les parents d'élèves et les invitent à participer à diverses commissions dont voici le détail :

COMITÉ CONSULTATIF DES AFFAIRES SCOLAIRES :

FRÉQUENCE : une fois dans l'année (à 18h30 en général)

LE BUT : informations sur le budget des écoles

REPRÉSENTATION DES PARENTS : 3 titulaires et 3 suppléants

COMITÉ CONSULTATIF DES STRUCTURES D'ACCUEIL :

FRÉQUENCE : 2 réunions dans l'année (à 18h30 en général)

LE BUT : informations sur le fonctionnement de l'accueil périscolaire, du restaurant scolaire, du centre de loisirs, du comité consultatif de la jeunesse, de l'espace jeunes et du transport scolaire

REPRÉSENTATION DES PARENTS : 3 titulaires et 3 suppléants

COMMISSION DE RESTAURATION :

FRÉQUENCE : réunion du personnel concerné en interne toutes les 5 semaines (un parent d'élèves peut être invité à chaque commission)

LE BUT : informations par courriel de la précomposition des menus avec possibilité de réponse.

REPRÉSENTATION DES PARENTS : les parents du comité consultatif des structures d'accueil et les parents de l'Apel.

QUELQUES PRÉCISIONS :

LA MUNICIPALITÉ DÉLÈGUE À L'APEL LA DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DANS LES DIVERS COMITÉS CONSULTATIFS.

Vous découvrirez les listes de VOS REPRÉSENTANTS et les informations sur les avancées de ces diverses commissions tout au long de l'année sur les panneaux d'affichage, les bulletins municipaux, la presse, les comptes rendus de l'APEL et les différents sites internet concernés :

la mairie : www.saint-evarzec.bzh

l'école : www.ecole-saint-louis-de-gonzague.fr

VOUS POUVEZ CUMULER PLUSIEURS MANDATS.